

DOSSIER 2

Institut de Formation en Soins Infirmiers

DOSSIER ADMINISTRATIF

À RETOURNER COMPLET PAR COURRIER AU SECRÉTARIAT DE L'I.F.S.I.

NOM : PRÉNOM :

NOM D'ÉPOUX(SE) :

CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER : PIÈCES À FOURNIR

Documents administratifs

- Compléter la Fiche Administrative.
- Pour les candidats admis via Parcoursup, transmettre une attestation d'admission.
- Pour les candidats FPC transmettre une attestation de désinscription à Parcoursup ou une attestation sur l'honneur de non inscription.
- Attestation sur l'honneur de ne pas être inscrit dans un autre IFSI.
- 1 photocopie de votre pièce d'identité (recto et verso) en cours de validité (carte d'identité ou passeport).
- 1 extrait du casier judiciaire n° 3 (en application de l'article L 133.6.1 du Code de l'Action Sociale et des familles, résultant de l'article 81 de la loi du 2 janvier 2002 et de la circulaire DGAS/SD2/2002/265 du 30 avril 2002) (site Internet : www.justice.gouv.fr).
- 1 photocopie des diplômes (baccalauréat - AS/AP – A.M.P. – D.A.E.U. ou autre diplôme Niveau IV).
- 1 photocopie du relevé de note du Baccalauréat (*pour numéro INE*).
- Attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou attestation de recensement datant de moins de 5 ans (pour les moins de 25 ans)
- 1 photocopie de l'attestation de sécurité sociale qui est donnée avec votre carte vitale avec votre propre n° d'affiliation (pas de copie de la carte vitale).
- Formulaire d'autorisation droit à l'image (cf document joint).
- Tout document relatif à une situation d'handicap : Justificatif MDPH ou justificatif autre situation handicap.
- 1 photocopie de votre permis de conduire.

IFPS Centre Hospitalier AGEN-NERAC – Route de Villeneuve – 47923 AGEN CEDEX 9 – 05.53.77.78.00 – secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr



- 1 copie de votre carte grise et attestation d'assurance à votre nom.
- 1 attestation de responsabilité civile.
- 1 attestation de responsabilité professionnelle (pour stages en milieu hospitalier) : souscription gratuite (cf. flyer)
- 1 Curriculum Vitae détaillé et à jour à l'admission.
- 3 timbres postaux au tarif en vigueur (timbres **sans mention de prix**) ROUGE
- 3 enveloppes autocollantes (11 x 22) **sans fenêtre.**
- 1 photo d'identité format JPEG envoyée par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Documents financiers

- 1 R.I.B original à votre nom.
- 1 chèque de 170,00 €, à l'ordre de **Mr Le Receveur du CH AGEN-NERAC** correspondant aux droits d'inscription en Institut de Formation en Soins Infirmiers.
- 1 chèque de 6,00 € à l'ordre du **CH AGEN-NERAC – Service Logistique** pour les frais de carte de self.
- 1 chèque de 10,00 € à l'ordre du **CH AGEN-NERAC – Service Logistique** pour l'approvisionnement de votre carte self.

➔ Des frais annexes sont proposés et sont facultatifs : la liste est présentée lors de la pré-rentree du 26 août 2021.